

-----COMPTRE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal 6/2019-----

Du 4 novembre 2019 de 19 h 30 à 21 h 30

Joseph Berbett ouvre la séance à 19 h 30 en présence de tous les conseillers sauf Mathieu Wira, excusé et Nathalie Colombé, non excusée.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Décisions

- 1- Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 septembre 2019. **U**
- 2- Le conseil décide d'accepter sous forme de dons l'acquisition à l'euro symbolique des terrains rue principale pour la réalisation du trottoir et autorise le maire à signer les documents nécessaires.
M et Mme Jérémie Burgy : section 3 n° 239/51 pour une contenance de 1 centiare **Unanimité**
M. Robert Wira : section 3 n° 237/51 pour une contenance de 56 centiares
M et Mme Denis Linder : section 3 n°232/99 pour une contenance de 44 centiares
M. Alain Demuth : section 3 n° 230/100 pour une contenance de 45 centiares
M. et Mme Jean-Jacques Brand : section 3 n° 234/99 pour une contenance de 44 centiares
- 3- Le conseil vote le renouvellement de l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire pour les personnels communaux du Centre de Gestion du Haut-Rhin. **Unanimité**
Les risques assurés sont : décès, accidents de service, maladie contractée en service, maladie ordinaire, longue maladie, maternité, paternité, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.
- 4- Le conseil approuve la convention de mise à disposition de M. Alexandre Biringer à la Communauté de Communes Sundgau en vue d'exercer les fonctions d'agent technique Eau Potable et Assainissement à raison de 4 heures par semaine. **Unanimité**
- 5- Le conseil doit vote l'indemnité 2019 à M. Jean-Jacques Brand pour la gestion de l'alambic communal pour un montant de 150 euros bruts. **Unanimité**
- 6- Le conseil fixe le tarif de location de l'alambic communal à 15 euros. **Unanimité**
- 7- Le conseil doit approuve les Attributions de Compensations définitives de la Communauté de Communes Sundgau. **Unanimité**
*Montant des Attributions de Compensations Définitives : 20 164,12€
*A cette somme, il faut ajouter: 1952,62 € (Compétence transférée à la commune : le Réseau D'Ecoles du Jura Alsacien (Transports)) et retrancher 3 283,73 € (Participation au SDIS)
*Pour 2019, le montant des Attributions de Compensation s'élève donc à : 18 806,02€
- 8- Le conseil approuve le rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes Sundgau.
(Voir sur le site de la commune) **Unanimité**
Le conseil approuve le rapport annuel de la Communauté de Communes Sundgau sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets 2018.
(Voir sur le site de la commune) **Unanimité**



Repas Couscous
Dimanche 24 novembre
Amicale des Donneurs de Sang



Comptes-rendus de réunions

Réunion de l'Épage Largue du 11 septembre :

- Le taux d'oxygène de la Largue et du Grumbach est conforme malgré la canicule.
- L'entretien annuel de la digue de Bisel s'élève à 2 880€
- Une règle graduée pour mesurer la hauteur de l'eau sera installée sur l'ouvrage d'art de la digue suite à la demande de la DRÉAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement)
- L'Épage a acquis l'étang Martin à Mooslargue pour le classer en Zone Inondable. Cet achat est financé à 80% par l'Agence de l'Eau.
- La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations) s'élèvera en 2020 à 4,628€ par habitant.

Réunion du SIAS (Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires de la Vallée de la Largue) du 27 septembre.

- A la rentrée 2019, 320 élèves sont scolarisés au collège. 122 fréquentent les classes bilingues (50 élèves dans 2 classes maternelles et 72 en 3 classes élémentaires).
- Un bus a été supprimé à 16h en raison des travaux à Mooslargue.
- Le voyage à Rome a été supprimé, des parents s'opposant à la sélection des participants.
- Le SIAS est confronté au refus de la commune de Ligsdorf de participer aux frais pour 2 enfants scolarisés en bilingue.

Réunion du PETR du 3 octobre

- **Présentation du potentiel éolien du Sundgau.**

Réunion du bureau de la Comcom Sundgau du 10 octobre.

- Autorisation aux Douanes suisses d'installer un émetteur radio sur le pylône de Winkel afin de compléter son réseau.
- Cession d'un terrain avec ses servitudes à Altkirch à la Médiathèque Départementale.
- Remboursement aux communes des frais de maintenance du logiciel de facturation d'eau et d'assainissement, mis à jour en 2019.
- Actualisation des contrats de reprises des matériaux de la collecte sélective des emballages.
- Adhésion à l'Agence Culturelle de l'Est.
- Modification de la facturation des autorisations du Droit des Sols (permis, certificats d'urbanismes, déclarations de travaux). Bisel n'est pas concerné.
- Avenants au marché de la piscine de Tagolsheim.
- Modification des plans d'organisation de la surveillance et des secours des piscines.

Réunion du Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires du Regroupement Bisel, Feldbach et Riespach du 16 octobre.

- Approbation des nouveaux horaires de Mme Elisabeth Zeyer (diminués des heures de ménages et de garde des fratries). Comme ses horaires baissent de plus de 10% le vote du SIS est nécessaire. Mme Osinski, enseignante remercie le SIS pour l'octroi de 2 aides-maternelles.
- Mme Patricia Homan sera embauchée par le SIS (ménage de l'école et surveillance des fratries à 11h30 et 16h20) à partir du 1 janvier sous la forme d'un CDD qui durera jusqu'au 30 septembre.
- Suivant l'avis des enseignants, le SIS donne son accord pour accueillir Mlle Léa Pierre à l'école de Riespach pour un stage de 6 semaines dans le cadre de la préparation de son CAP « Petite Enfance » Une indemnité lui sera versée.
- L'Atsem en congé de maternité a sollicité un congé parental. Le CDD de Mme Mélanis Galland, qui la remplace sera prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- **Divers**

- Le contrat de maintenance informatique de la Société Comab est maintenu pour l'année scolaire en cours.
- Les parents ont été destinataires d'une note avec les consignes pour le trajet en bus et le stationnement des voitures en marche arrière sur le parking de Bisel.
- La fête de Noël aura lieu à Feldbach, le carnaval à Riespach et la kermesse de fin d'année à Bisel.

Informations

1- Urbanisme

- Demande de permis de construire SAS CORRIERI pour la création d'une véranda au 1 rue Principale
- Demande de permis de construire de Monsieur Sylvain BERBETT et Madame Valérie KRANZ pour la construction d'une maison individuelle rue des Vergers
- Déclaration préalable de Madame Anne-Laure GRAFF pour installation d'une fenêtre de toit et le remplacement des tuiles au 5 rue de Seppois
- Déclaration préalable de Madame Marie-Odile SCHLACHTER pour rénovation de la façade et remplacement des volets au 22 rue des Forges
- Déclaration préalable de Monsieur André ZEYER pour l'installation d'un SAS d'entrée au 7 A rue de Niederlarg
- Déclaration préalable de Monsieur Christophe MEYER pour la création d'une piscine au 5 rue de Largitzen
- Déclaration préalable de Monsieur Hubert LEHMULLER pour la création d'une porte à la place d'une fenêtre au 1 rue de Seppois

2- Présentation du bilan des réalisations 2019

L'état des comptes et le bilan des réalisations de la commune sont présentés.

3- Affaire Federspiel Benoit.

*Aucun des arrêtés fixant réparation des clôtures, mise en conformité de l'évacuation du fumier et du purin et dégagement des carcasses de voitures n'ayant été suivi d'effet, le dossier a été transmis par la gendarmerie au Procureur de la République.

4- Nettoyage des trottoirs

Il est rappelé à la population l'obligation de tenir les trottoirs et rigoles propres. Par courrier, un délai sera fixé aux riverains trop négligents avant que la commune ne fasse exécuter le nettoyage par une entreprise aux frais des propriétaires.

5-Problèmes financiers du Conseil de Fabrique :

Le maire fait part d'une entrevue avec Marie-Jeanne Peter, au sujet des problèmes financiers que rencontre le Conseil de Fabrique. Une réunion entre les responsables du Conseil de fabrique et la commune sera organisée prochainement..

5-La date de la journée de travail sera organisée quand le temps sera plus clément.

6- Le terrain de football sera roulé par l'Entreprise Rokeman pour un montant de 840 euros.

7- La grille de l'écoulement de l'étang communal a été remplacée pour un montant de 855 euros

Prenez note :

→ Une coupure de courant d'une heure aura lieu dans la rue d'Heimersdorf, le mercredi 13 novembre en raison de travaux d'élagage.

→ Le relevé des compteurs d'eau sera effectué par M. Alexandre Biringier à partir de décembre.



Animation oiseaux à la marche gourmande



Sortie des secrétaires de mairie



Remise de médailles chez les SP



Les 80 ans de Mme Bernadette Federspiel



Le FC Bisel au 5ème tour de la Coupe d'Alsace

Message de la
Gendarmerie de
Ferrette-Durmenach



Depuis le 07 octobre 2019, le Haut-Rhin est impacté par un nombre conséquent de vols par ruse, souvent en prétextant la vente de calendriers : les mis en cause signalés sont dans l'un des cas une femme d'une trentaine d'année et dans un autre un jeune homme d'une vingtaine d'années à l'apparence soignée. Il ne faut donc pas se fier aux apparences.

Les victimes étant le plus souvent des personnes très âgées, nous vous demandons :

- de prêter une attention particulière à la présence de vendeurs de calendriers (dernier en date, soi-disant au bénéfice de la SPA). Dans la majorité des cas constatés, il s'agit de gens du voyage. Un maximum de renseignement est à recueillir si possible, sans s'exposer : signalements, véhicule (type, immatriculation...).

- de prévenir la gendarmerie qui, dans la mesure du possible, déplacera une patrouille immédiatement pour procéder au contrôle des individus et vérifier que la vente est régulière.



Le repas des aînés aura lieu le dimanche 15 décembre